



GROUPE ÉLECTROGÈNE INVERTER

ENERGEN 3800 KT INVERT

Réf. 5440055

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Ce manuel contient les informations nécessaires pour installer, utiliser et entretenir en toute sécurité le groupe électrogène inverter AYERBE ENERGEN 3800 KT INVERT (réf. 5440055). L'appareil associe un moteur à essence KIOTSU KT-190 F à un alternateur inverter qui fournit un courant alternatif monophasé de 230 V ~ 50 Hz à onde sinusoïdale pure, adapté aux équipements électroniques sensibles, ainsi qu'une sortie de 12 V en courant continu. Il est logé dans un capot insonorisé équipé de roues et d'une poignée télescopique, et dispose d'un démarrage électrique, d'un démarrage manuel par lanceur à rappel et d'un démarrage à distance au moyen de la télécommande sans fil fournie.

Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie du groupe et gardez-le à la disposition du personnel appelé à l'utiliser. En cas de cession ou de revente de l'appareil, remettez-le accompagné de ce manuel et de la télécommande.

Utilisation prévue

Le groupe est destiné à fournir provisoirement de l'énergie électrique à des outils, des équipements de chantier, des éclairages et des appareils domestiques ou de loisirs, à l'extérieur et dans des lieux bien ventilés, dans les limites de puissance indiquées dans les caractéristiques techniques.

Constituent notamment une utilisation non conforme :

- 1) Faire fonctionner le groupe à l'intérieur, dans des garages, des sous-sols, des tentes, des véhicules ou tout autre espace clos ou mal ventilé.
- 2) Raccorder le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment sans dispositif de commutation empêchant le couplage avec le réseau public.
- 3) Alimenter des récepteurs triphasés, en 60 Hz ou dont la puissance totale dépasse la puissance nominale du groupe.
- 4) Alimenter des appareils médicaux ou de maintien des fonctions vitales.
- 5) L'utiliser sous la pluie ou la neige, en atmosphère explosive ou à proximité de matières inflammables.
- 6) Démarrer le groupe avec la télécommande sans avoir vérifié au préalable qu'il est installé conformément à ce manuel.
- 7) Modifier le limiteur de régime, le système d'échappement ou l'installation électrique, ou remplacer des composants par des pièces non d'origine.

Identification du produit

La plaque signalétique, située sur le côté du capot, indique le modèle, la tension, la fréquence et la puissance. Pour toute demande d'information ou de pièces de rechange, indiquez toujours le modèle, la référence AYERBE et le numéro de série de l'appareil.

Transport et déballage

À la réception, vérifiez que l'emballage est intact et que la livraison est complète : groupe électrogène, télécommande et accessoires (FIG. 4 et FIG. 5). Le groupe pèse 49 kg : sortez-le du carton à deux personnes, en le tenant par les poignées de transport. Il est livré sans huile moteur et avec la batterie débranchée ; avant le premier démarrage, suivez le chapitre MONTAGE ET MISE EN SERVICE. Les matériaux d'emballage doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif et tenus hors de portée des enfants.

Pièces de rechange et modifications

Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine AYERBE. Toute modification du groupe ou de ses composants annule la garantie et la déclaration «CE» de conformité, et transfère la responsabilité des conséquences à son auteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristique	ENERGEN 3800 KT INVERT
Groupe électrogène	
Référence AYERBE	5440055
Type d'appareil	Groupe électrogène inverter à essence, avec capot insonorisé
Puissance maximale	4 200 W
Puissance nominale	3 800 W
Tension / fréquence	230 V ~ 50 Hz, monophasé, onde sinusoïdale pure
Intensité nominale en CA	16,5 A
Facteur de puissance (cos φ)	1
Prises de courant	2 prises de 230 V (16 A, IP 44) avec disjoncteur indépendant
Sortie en courant continu	12 V — 8 A, avec disjoncteur
Système de démarrage	Électrique, à distance par télécommande sans fil et manuel par lanceur à rappel
Télécommande	Sans fil, à deux boutons (démarrage et arrêt), fournie
Batterie de démarrage	12 V — 7 Ah
Capacité du réservoir	12 l
Autonomie à 75 % de charge	8 heures
Température ambiante maximale de travail	40 °C (de -15 °C à 50 °C pendant de courtes périodes)
Niveau de puissance acoustique	89 dB(A) L _W A
Niveau de pression acoustique	64 dB(A) L _p A à 7 m
Moteur	
Fabricant / modèle	KIOTSU KT-190 F
Puissance nominale	7,5 ch
Cylindrée	224 cm ³
Régime du moteur	3 600 tr/min
Régulateur de régime	Électronique
Refroidissement / aspiration	Par air / atmosphérique
Carburant	Essence sans plomb 95
Consommation à 75 % de charge	1,5 l/h
Huile moteur	SAE 10W-40 — API CD, CF
Capacité d'huile	0,80 l
Protection manque d'huile	Arrêt automatique du moteur
Bougie	NHSP F6RTC d'origine (rechange : NGK BPR6ES ou équivalente) — écartement 0,7–0,8 mm
Jeu aux soupapes (admission / échappement)	0,06–0,12 mm / 0,08–0,14 mm
Alternateur	
Type / excitation	Inverter
Classe d'isolation	F
Indice de protection	IP23
Tolérance de tension	± 1 %
Nombre de pôles	2
Revêtement	Standard (sans imprégnation)
Dimensions et poids	
Dimensions (L x l x H)	620 x 470 x 490 mm
Poids	49 kg

AYERBE se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le groupe se compose d'un moteur à essence quatre temps refroidi par air et d'un alternateur inverter, logés dans un capot insonorisé en plastique. Le panneau de commande regroupe les commandes de démarrage, les voyants, les protections, les prises de courant et le récepteur de la télécommande. Pour son déplacement, il dispose de deux poignées fixes, d'une poignée télescopique et de deux roues.



FIG. 1 — Principaux composants (côté panneau de commande)



FIG. 2 — Poignée télescopique dépliée et face arrière

N°	Composant	N°	Composant
1	Panneau de commande (FIG. 3)	6	Roues
2	Poignée de transport avant	7	Grille de ventilation
3	Bouchon du réservoir avec évent	8	Poignée télescopique
4	Poignée de transport arrière	9	Sortie du silencieux d'échappement
5	Poignée du lanceur à rappel		

Derrière le capot d'entretien se trouvent la batterie, la bougie, le filtre à air et l'orifice de remplissage d'huile avec sa jauge.

Panneau de commande



FIG. 3 — Panneau de commande

N°	Élément	Fonction
1	Interrupteur de démarrage (START / ON / OFF)	START : démarrage électrique (position momentanée). ON : marche. OFF : arrêt du moteur
2	Interrupteur de batterie (ON / OFF)	Relie la batterie au circuit de démarrage ; s'allume lorsque la batterie est connectée
3	Bouton de starter (CHOKE / RUN)	CHOKE : démarrage à froid. RUN : fonctionnement normal
4	Voyant d'alerte d'huile (jaune)	S'allume lorsque le moteur s'arrête par manque d'huile
5	Voyant de surcharge (rouge)	S'allume lorsque la charge dépasse la capacité du groupe et que la sortie est coupée
6	Voyant de sortie (vert)	Indique la présence de tension aux prises
7	Interrupteur ECONOMY (ON / OFF)	ON : le régime du moteur s'adapte à la charge. OFF : régime constant
8	Bouton RESET	Rétablit la sortie après une surcharge
9	Disjoncteur 12 V (8 A)	Protège la sortie en courant continu
10	Prise 12 V CC	Sortie en courant continu pour charger des batteries de 12 V ou brancher l'adaptateur USB
11	Disjoncteurs 230 V (16 A)	Protègent chacune des deux prises de courant
12	Prises de courant 230 V ~	Sortie en courant alternatif, avec couvercle de protection
13	Commande du robinet de carburant (ON / OFF)	Ouvre ou ferme l'arrivée d'essence au carburateur
14	Borne de mise à la terre	Raccordement du châssis du groupe à la terre
15	Bouton REMOTE SET	Appaire la télécommande avec le groupe
16	Voyant de la télécommande	Clignote pendant l'appairage et signale la réception des ordres de la télécommande

Dans la partie inférieure du panneau se trouvent également les bornes de couplage en parallèle, rouge et noire, protégées par un capuchon (voir « Fonctionnement en parallèle »).

Accessoires fournis



FIG. 4 — Accessoires fournis

N°	Accessoire	N°	Accessoire
1	Câble de charge de batteries 12 V avec pinces	4	Adaptateur USB pour la prise 12 V
2	Entonnoir pour l'huile	5	Fiche 230 V
3	Clé à bougie	6	Télécommande (FIG. 5)

Télécommande

Le groupe est livré avec une télécommande sans fil qui permet de démarrer et d'arrêter le moteur sans s'approcher du panneau de commande. La télécommande agit uniquement sur le moteur : le branchement et le débranchement des récepteurs doivent toujours se faire sur le groupe lui-même. Sa portée est d'environ 24 m en l'absence d'obstacles solides, et jusqu'à deux télécommandes peuvent être appairées avec le même groupe.



FIG. 5 — Télécommande

Repère	Élément	Fonction
A	Bouton de démarrage (cadenas ouvert)	Démarré le moteur
B	Bouton d'arrêt (cadenas fermé)	Arrête le moteur
C	Voyant de transmission	S'allume à la pression de l'un ou l'autre des boutons

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lisez ce chapitre dans son intégralité avant d'utiliser le groupe. Le non-respect de ces consignes peut provoquer des intoxications, des chocs électriques, des incendies, des brûlures ou des blessures graves.

Avertissement	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation correcte de l'appareil.

DANGER — Monoxyde de carbone

- 1) Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique, incolore et inodore qui peut entraîner la mort en quelques minutes. En cas de vertiges, de maux de tête ou de faiblesse, arrêtez le groupe et sortez immédiatement à l'air libre.
- 2) Utilisez le groupe uniquement à l'extérieur, jamais dans des habitations, garages, sous-sols, abris, tentes, véhicules ou caravanes, même portes et fenêtres ouvertes.

- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres, prises d'air et lieux où se trouvent des personnes.
- 4) Avant de démarrer le groupe avec la télécommande, assurez-vous qu'il est installé à l'air libre, conformément à « Emplacement du groupe », et que personne ne se trouve près de la sortie d'échappement. Ne le démarrez pas à distance s'il a pu être déplacé dans un lieu clos.

DANGER — Risque électrique

- 1) Le groupe produit une tension dangereuse. Ne touchez pas de câbles dénudés, de fiches ou de prises endommagées, et ne manipulez pas le groupe ni les récepteurs avec les mains mouillées ou sur un sol détrempé.
- 2) N'utilisez pas le groupe sous la pluie ou la neige, ni à proximité de piscines ou d'arroseurs.
- 3) Utilisez des rallonges en parfait état, de section adaptée à la puissance et à la longueur, et adaptées à un usage extérieur.
- 4) Ne raccordez pas le groupe à l'installation électrique d'un bâtiment, sauf par l'intermédiaire d'un inverseur de source installé par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur. Un retour de tension vers le réseau peut électrocuter les agents de la compagnie d'électricité.
- 5) Lorsque le groupe alimente plusieurs récepteurs sur un chantier ou une installation provisoire, utilisez un tableau avec protection différentielle et réalisez la mise à la terre conformément à la réglementation en vigueur.

DANGER — Incendie et explosion

- 1) L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Faites le plein moteur arrêté et froid (attendez au moins deux minutes), à l'air libre et sans fumer, loin des étincelles, des flammes et des sources de chaleur.
- 2) Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Essayez immédiatement tout débordement et attendez qu'il s'évapore avant de démarrer.
- 3) Ne transportez pas et ne stockez pas le groupe avec de l'essence dans le réservoir près de flammes, poêles, chauffe-eau ou appareils électriques susceptibles d'enflammer les vapeurs.
- 4) Maintenez le groupe à plus de 1,5 m des bâtiments, de la végétation sèche et de tout matériau combustible. Ayez toujours un extincteur à portée de main.

AVERTISSEMENT — Surfaces chaudes, pièces en mouvement et démarrage à distance

- 1) Le silencieux et le moteur atteignent des températures très élevées pendant le fonctionnement et quelque temps après l'arrêt. Ne les touchez pas et laissez refroidir le groupe avant de le ranger ou de l'inspecter.
- 2) Ne faites pas fonctionner le groupe avec le capot d'entretien ouvert ou sans les protections. Tenez les mains, les cheveux, les vêtements amples et les bijoux à l'écart des pièces mobiles.
- 3) Tirez sur le lanceur à rappel d'une main ferme : le retour brusque du cordon peut blesser la main ou le bras. Avant de démarrer, débranchez tous les récepteurs.
- 4) Lorsque l'interrupteur de batterie est sur ON, le moteur peut démarrer à tout moment depuis la télécommande. Placez-le sur OFF avant de faire le plein, de transporter, de nettoyer ou d'effectuer toute opération d'entretien, ainsi que lorsque le groupe n'est pas utilisé.
- 5) Conservez la télécommande hors de portée des enfants et des personnes non autorisées, et ne la mettez pas dans une poche où ses boutons pourraient être actionnés accidentellement.

ATTENTION — Utilisation et conservation du groupe

- 1) Ne dépassez pas la puissance nominale du groupe. Une surcharge peut endommager le groupe et les récepteurs branchés.
- 2) Installez le groupe sur une surface ferme, plane et horizontale, et ne l'inclinez pas pendant le fonctionnement afin d'éviter les fuites d'huile ou de carburant.

- 3) N'obstruez pas les grilles de ventilation ni l'échappement. Ne l'exposez pas à la poussière, à l'humidité ou à des vapeurs corrosives.
- 4) Arrêtez immédiatement le groupe s'il perd la sortie électrique, produit des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou vibre de façon anormale.
- 5) Ne projetez pas d'eau sous pression sur le groupe.

REMARQUE — Personnel et environnement

- 1) Le groupe doit être utilisé par des adultes connaissant le contenu de ce manuel.
- 2) Tenez les enfants, les personnes étrangères au travail et les animaux à l'écart du groupe en fonctionnement.

MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Déballage

- 1) Posez le carton sur une surface ferme et plane.
- 2) Retirez les accessoires, la télécommande et les matériaux de protection.
- 3) Sortez le groupe du carton à deux personnes, en le tenant par les deux poignées de transport (FIG. 1, n° 2 et 4).

Branchement de la batterie

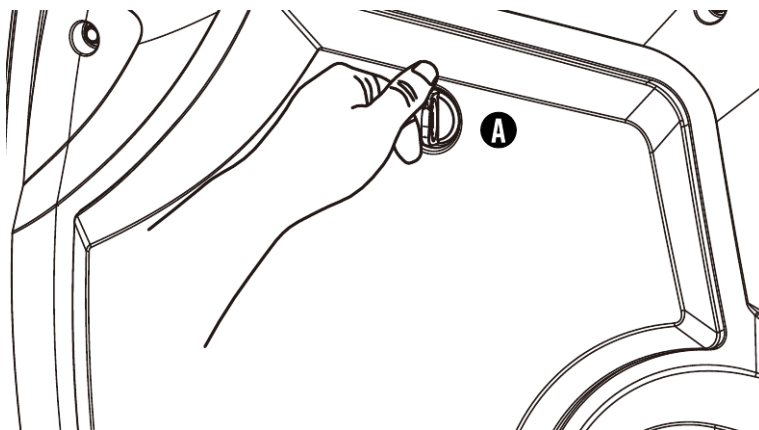


FIG. 6 — Ouverture du capot d'entretien : A, vis de fermeture

- 1) Desserrez la vis de fermeture (A) et retirez le capot d'entretien.
- 2) Coupez le collier en plastique qui maintient ensemble les câbles de la batterie.
- 3) Retirez la vis de la borne positive (+) de la batterie, branchez le câble rouge et resserrez la vis. Recouvrez la connexion avec le capuchon en caoutchouc.
- 4) Répétez l'opération avec le câble noir sur la borne négative (-).
- 5) Remettez en place le capot d'entretien et serrez la vis de fermeture.

REMARQUE : Si les câbles de la batterie ne sont pas visibles après avoir retiré le capot, ils peuvent être logés derrière la batterie. Branchez toujours d'abord la borne positive, puis la négative. La batterie alimente également le récepteur de la télécommande : si elle n'est pas branchée et chargée, le démarrage à distance ne fonctionne pas.

Remplissage d'huile

ATTENTION : Le groupe est livré sans huile. Démarrer le moteur sans huile l'endommage de façon irréparable et annule la garantie.

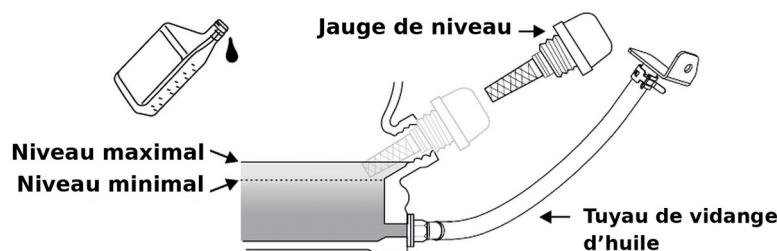


FIG. 7 — Remplissage et contrôle du niveau d'huile

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et horizontale.
- 2) Desserrez la vis de fermeture et retirez le capot d'entretien.
- 3) Retirez le bouchon de remplissage avec jauge.
- 4) À l'aide de l'entonnoir, ajoutez de l'huile SAE 10W-40 jusqu'à 0,80 l au maximum, sans dépasser le niveau maximal : l'huile doit se trouver un ou deux filets sous le bord de l'orifice de remplissage. Ne remplissez pas excessivement.
- 5) Pour contrôler le niveau, introduisez la jauge sans la visser. Remettez en place le bouchon et le capot d'entretien.

REMARQUE : Le moteur est équipé d'un capteur qui l'arrête si le niveau d'huile descend sous le minimum. Considérez les 5 premières heures de fonctionnement comme une période de rodage : travaillez en dessous de 50 % de la puissance nominale, variez la charge de temps en temps et vidangez l'huile à la fin du rodage.

Remplissage de carburant

- 1) Arrêtez le moteur, placez l'interrupteur de batterie sur OFF et laissez refroidir le groupe. Faites le plein à l'air libre, dans un endroit bien ventilé.
- 2) Nettoyez la zone autour du bouchon du réservoir et retirez-le lentement pour libérer la pression.
- 3) Remplissez avec de l'essence sans plomb 95, propre et fraîche, contenant au maximum 10 % d'éthanol (E5 ou E10). Ne mélangez pas d'huile à l'essence.
- 4) Laissez environ 6 mm libres sous le goulot de remplissage pour permettre la dilatation du carburant. Ne remplissez pas excessivement.
- 5) Fermez fermement le bouchon et essuyez tout débordement.

REMARQUE : L'essence se dégrade avec le temps. N'utilisez pas de carburant stocké depuis plus de 30 jours sans stabilisant et videz le réservoir si le groupe doit rester longtemps à l'arrêt.

Appairage de la télécommande

La télécommande est livrée appairée avec le groupe. Il n'est nécessaire de refaire l'appairage que si la télécommande ne répond plus ou si elle est remplacée par une neuve :

- 1) Moteur arrêté, placez l'interrupteur de batterie (FIG. 3, n° 2) et l'interrupteur de démarrage (n° 1) sur ON.
- 2) Maintenez le bouton REMOTE SET (n° 15) enfoncé jusqu'à ce que le voyant de la télécommande (n° 16) commence à clignoter, puis relâchez-le.
- 3) Appuyez sur l'un des boutons de la télécommande dans les secondes qui suivent. Le voyant cesse de clignoter et la télécommande est appairée.
- 4) Si le voyant cesse de clignoter sans que la télécommande ait été appairée, répétez l'opération.

Mise à la terre

La borne de mise à la terre (FIG. 3, n° 14) est reliée au châssis du groupe. Lorsque l'installation l'exige, raccordez-la à un piquet de terre au moyen d'un conducteur en cuivre isolé vert-jaune d'une section d'au moins 4 mm². La mise à la terre des installations provisoires doit être réalisée par un électricien qualifié conformément à la réglementation en vigueur.

Transport avec la poignée télescopique

- 1) Arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, fermez le robinet de carburant (FIG. 3, n° 13) et placez l'interrupteur de batterie sur OFF.
- 2) Dépliez la poignée télescopique (FIG. 2, n° 8), inclinez légèrement le groupe sur les roues et déplacez-le.
- 3) Une fois terminé, repliez la poignée. Ne soulevez pas le groupe par la poignée télescopique : pour le lever, tenez-le à deux personnes par les deux poignées fixes.

UTILISATION

Emplacement du groupe

- 1) Installez le groupe à l'air libre, sur une surface ferme, plane et horizontale, à l'abri de la pluie et de la neige.
- 2) Laissez au moins 1,5 m de dégagement de tous côtés, loin des murs, des bâtiments et des matériaux combustibles, afin d'assurer le refroidissement et la sécurité.
- 3) Orientez la sortie d'échappement à l'écart des portes, fenêtres et prises d'air. Ne faites pas fonctionner le groupe à l'intérieur de véhicules ni dans la benne d'une camionnette ou d'un camion.

Contrôles avant le démarrage

- 1) Vérifiez le niveau d'huile et de carburant.
- 2) Contrôlez l'absence de fuites de carburant et de pièces desserrées ou endommagées.
- 3) Débranchez tous les récepteurs des prises du groupe.
- 4) Vérifiez l'état des rallonges et des récepteurs que vous allez brancher.

Démarrage électrique

- 1) Ouvrez l'évent du bouchon du réservoir (FIG. 1, n° 3).
- 2) Tournez la commande du robinet de carburant sur ON (FIG. 3, n° 13).
- 3) Placez l'interrupteur de batterie sur ON (n° 2).
- 4) Moteur froid, enfoncez le bouton de starter en position CHOKE (n° 3). Moteur chaud, ce n'est pas nécessaire.
- 5) Appuyez sur l'interrupteur de démarrage en position START (n° 1) et maintenez-le jusqu'au démarrage du moteur, pendant 5 secondes au maximum. Relâché, il revient sur ON. Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant de réessayer.
- 6) À mesure que le moteur chauffe, appuyez de nouveau sur le bouton de starter pour le ramener en position RUN.
- 7) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes avant de brancher les récepteurs.

Démarrage à distance avec la télécommande

- 1) Préparez le groupe comme pour le démarrage électrique : emplacement correct, niveaux contrôlés, récepteurs débranchés, évent ouvert et robinet de carburant sur ON.
- 2) Placez l'interrupteur de batterie (n° 2) et l'interrupteur de démarrage (n° 1) sur ON, et laissez le starter en position RUN.

- 3) Appuyez sur le bouton de démarrage de la télécommande (FIG. 5, A). Le voyant de la télécommande (C) s'allume et le moteur démarre. Le moteur effectue jusqu'à six tentatives et retarde d'environ 15 secondes la mise sous tension des prises afin de protéger le groupe des récepteurs restés branchés.
- 4) Si le moteur ne démarre pas, attendez au moins 10 secondes avant d'appuyer de nouveau. Moteur froid ou par basse température ambiante, démarrez le groupe depuis le panneau avec le starter en position CHOKE, comme indiqué dans « Démarrage électrique ».
- 5) Pour arrêter le moteur, appuyez sur le bouton d'arrêt de la télécommande (B).
- 6) En fin de journée, placez l'interrupteur de démarrage et l'interrupteur de batterie sur OFF, et fermez le robinet de carburant.

REMARQUE : La portée de la télécommande diminue en présence d'obstacles (murs, véhicules, structures métalliques) et lorsque la pile est usée. Si le groupe ne répond pas, rapprochez-vous ou vérifiez la pile de la télécommande. La télécommande ne branche ni ne débranche les récepteurs : avant de démarrer ou d'arrêter le moteur à distance, débranchez-les sur le groupe lui-même.

Démarrage manuel avec le lanceur à rappel

Si la batterie est déchargée, démarrez le groupe manuellement :

- 1) Suivez les étapes 1, 2 et 4 du démarrage électrique et placez l'interrupteur de démarrage sur ON.
- 2) Saisissez la poignée du lanceur (FIG. 1, n° 5), tirez lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez avec force et rapidité.
- 3) Ramenez la poignée lentement dans sa position ; ne la lâchez pas brusquement.
- 4) Lorsque le moteur est chaud, ramenez le starter en position RUN.

REMARQUE : Si le moteur ne démarre pas, vérifiez que le groupe se trouve sur une surface plane et que le niveau d'huile est correct : le capteur d'huile empêche le démarrage lorsque le niveau est bas.

Branchement des récepteurs

- 1) Laissez le moteur se stabiliser pendant quelques minutes après le démarrage.
- 2) Vérifiez que le voyant de sortie vert (n° 6) est allumé.
- 3) Branchez les récepteurs monophasés de 230 V ~ 50 Hz sur les prises de courant (n° 12), un par un et en commençant par le plus puissant, en laissant le moteur se stabiliser entre chaque branchement.
- 4) Ne branchez pas de récepteurs triphasés ni en 60 Hz, et ne dépassez pas au total la puissance nominale de 3 800 W. La puissance maximale de 4 200 W ne peut être utilisée que pendant de brefs instants, par exemple au démarrage de moteurs électriques.

Gestion de la puissance

De nombreux récepteurs équipés d'un moteur électrique (compresseurs, pompes, réfrigérateurs, scies) nécessitent au démarrage une puissance deux à trois fois supérieure à leur puissance de fonctionnement. Pour vérifier que le groupe est suffisant :

- 1) Additionnez la puissance de fonctionnement de tous les récepteurs qui fonctionneront simultanément. Le résultat ne doit pas dépasser 3 800 W.
- 2) Ajoutez à cette somme la différence entre la puissance de démarrage et la puissance de fonctionnement du récepteur ayant la plus forte pointe de démarrage. Le résultat ne doit pas dépasser 4 200 W.
- 3) Si la plaque du récepteur n'indique que l'intensité, calculez la puissance ainsi : watts = volts x ampères.

Mode ECONOMY

Avec l'interrupteur ECONOMY sur ON (n° 7), le régime du moteur s'adapte automatiquement à la charge branchée, ce qui réduit la consommation, le bruit et les émissions. Placez-le sur OFF lorsque vous branchez des récepteurs à forte pointe de démarrage et chaque fois que vous utilisez la sortie 12 V.

Sortie 12 V CC — charge de batteries

La prise 12 V (n° 10), protégée par son disjoncteur de 8 A (n° 9), permet de charger des batteries au plomb de 12 V avec le câble fourni ou d'alimenter des appareils USB au moyen de l'adaptateur. Cette sortie n'est pas régulée : utilisez-la uniquement avec des batteries et des appareils de 12 V.

- 1) Avant de brancher le câble sur une batterie montée dans un véhicule, débranchez le câble de masse de la borne négative (–) de la batterie.
- 2) Branchez la pince rouge sur la borne positive (+) et la pince noire sur la borne négative (–) de la batterie.
- 3) Branchez le câble sur la prise 12 V du groupe et démarrez le moteur avec l'interrupteur ECONOMY sur OFF.
- 4) Une fois terminé, arrêtez le groupe, débranchez le câble de la prise et retirez d'abord la pince noire, puis la rouge.

ATTENTION : Les batteries au plomb dégagent des gaz explosifs pendant la charge. Chargez-les dans un endroit ventilé, loin des étincelles et des flammes, et protégez vos yeux et votre peau. Ne démarrez pas le véhicule avec le câble de charge branché.

Voyants et protections

- 1) Alerte d'huile (n° 4) : si le voyant jaune s'allume et que le moteur s'arrête, complétez le niveau d'huile avant de redémarrer.
- 2) Surcharge (n° 5) : si le voyant rouge s'allume, la sortie est coupée. Débranchez les récepteurs, appuyez sur le bouton RESET (n° 8) et réduisez la charge avant de les rebrancher. Si la sortie ne se rétablit pas, arrêtez le groupe et redémarrez-le.
- 3) Disjoncteurs (n° 9 et 11) : si un disjoncteur saute, son bouton ressort. Débranchez le récepteur, vérifiez la charge ou l'état du récepteur et du câble, attendez quelques minutes et appuyez sur le bouton pour le réarmer.

Arrêt du moteur

- 1) Débranchez tous les récepteurs des prises.
- 2) Laissez tourner le moteur à vide pendant quelques minutes pour stabiliser les températures.
- 3) Placez l'interrupteur de démarrage sur OFF (n° 1) ou appuyez sur le bouton d'arrêt de la télécommande (FIG. 5, B).
- 4) Tournez la commande du robinet de carburant sur OFF (n° 13) et placez l'interrupteur de démarrage et l'interrupteur de batterie sur OFF (n° 1 et 2).
- 5) Une fois le groupe refroidi, fermez l'évent du bouchon du réservoir.

IMPORTANT : En cas d'urgence, placez immédiatement l'interrupteur de démarrage sur OFF ou appuyez sur le bouton d'arrêt de la télécommande. Laissez toujours le robinet de carburant et l'interrupteur de batterie sur OFF lorsque le groupe n'est pas utilisé : vous évitez ainsi tout démarrage involontaire depuis la télécommande.

Fonctionnement en parallèle

Le groupe peut fonctionner en parallèle avec un autre groupe au moyen des bornes du panneau et d'un jeu de câbles de couplage en parallèle, non fourni avec l'appareil. Avant d'utiliser cette fonction, consultez le service technique AYERBE sur les groupes compatibles et la procédure de raccordement. Ne débranchez jamais les câbles de couplage pendant que les groupes fonctionnent en parallèle.

Fonctionnement en altitude

La puissance du moteur diminue d'environ 3,5 % tous les 305 m d'altitude en raison de la plus faible teneur en oxygène de l'air. Si vous devez utiliser le groupe régulièrement au-dessus de 1 067 m, consultez le service technique AYERBE pour adapter le carburateur. Un groupe adapté à l'altitude ne doit pas être utilisé à une altitude inférieure, car le moteur risque d'être endommagé.

ENTRETIEN ET STOCKAGE

DANGER : Avant toute opération d'entretien, arrêtez le moteur, laissez refroidir le groupe, débranchez les récepteurs, placez l'interrupteur de batterie sur OFF et retirez le capuchon de la bougie afin d'éviter tout démarrage accidentel, y compris depuis la télécommande.

AVERTISSEMENT : N'utilisez jamais un groupe endommagé ou en panne. Ne modifiez pas le limiteur de régime réglé en usine : cela peut endommager le groupe et les récepteurs et annule la garantie. Un entretien incorrect annule également la garantie.

Plan d'entretien

Respectez les intervalles du tableau et raccourcissez-les lorsque le groupe travaille avec des charges élevées, à des températures élevées ou dans des environnements poussiéreux.

Opération	Périodicité
Contrôler le niveau d'huile	Tous les jours ou toutes les 8 heures
Nettoyer la zone des grilles de ventilation et du silencieux	Tous les jours ou toutes les 8 heures
Vidanger l'huile (fin du rodage)	Après les 5 premières heures
Nettoyer le filtre à air	Toutes les 50 heures ou chaque saison
Vidanger l'huile en cas de travail à charge ou température élevée	Toutes les 50 heures ou chaque saison
Vidanger l'huile	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer et régler la bougie	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer le pare-étincelles	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Contrôler le fonctionnement de la télécommande et l'état de sa pile	Chaque saison
Recharger complètement la batterie	Une fois par mois
Contrôler et régler le jeu aux soupapes *	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer le réservoir et le filtre à carburant *	Toutes les 100 heures ou chaque saison
Nettoyer la chambre de combustion *	Toutes les 250 heures
Remplacer le tuyau de carburant *	Tous les 3 ans

* Opérations réservées au service technique AYERBE ou à un atelier qualifié.

Vidange d'huile

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore tiède, pour qu'elle s'écoule mieux.

- 1) Placez le groupe sur une surface plane et retirez le capot d'entretien et le bouchon de remplissage avec jauge.
- 2) À l'aide d'une pince, faites glisser le collier à ressort le long du tuyau de vidange d'huile et sortez le tuyau de son support (FIG. 7).
- 3) Dirigez le tuyau vers un récipient et laissez l'huile s'écouler complètement. L'extrémité du tuyau doit se trouver sous la base du moteur.
- 4) Remettez le tuyau dans son support et replacez le collier dans sa position.
- 5) Ajoutez 0,80 l d'huile SAE 10W-40 comme indiqué dans « Remplissage d'huile » et remettez en place le bouchon et le capot.
- 6) Remettez l'huile usagée à un collecteur agréé. Ne la déversez ni sur le sol ni dans le réseau d'assainissement.

Filtre à air

- 1) Retirez le capot d'entretien.
- 2) Repérez le couvercle en plastique du filtre à air, libérez son verrou et retirez-le.

- 3) Sortez l'élément filtrant. Nettoyez-le à l'air comprimé à basse pression depuis l'intérieur, ou remplacez-le s'il est endommagé ou très sale.
- 4) Remettez l'élément en place, fermez le couvercle du filtre et remontez le capot d'entretien.

ATTENTION : Ne faites jamais fonctionner le moteur sans filtre à air : la poussière aspirée provoque une usure rapide du moteur.

Bougie

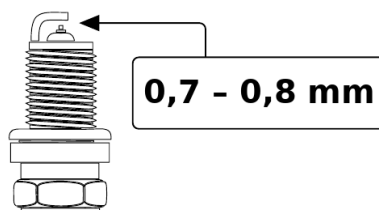


FIG. 8 — Écartement des électrodes de la bougie

- 1) Retirez le capot d'entretien et débranchez le capuchon de la bougie.
- 2) Desserrez et retirez la bougie avec la clé à bougie fournie.
- 3) Examinez les électrodes : elles doivent être propres et non usées. Éliminez les dépôts avec une brosse métallique.
- 4) Vérifiez que l'écartement des électrodes est de 0,7 à 0,8 mm. Remplacez la bougie si elle est endommagée par une NGK BPR6ES ou équivalente.
- 5) Vissez la bougie à la main avec précaution, serrez-la fermement avec la clé et remettez le capuchon.
- 6) Remontez le capot d'entretien.

Pare-étincelles

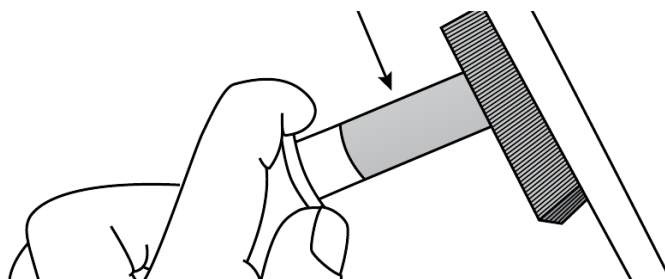


FIG. 9 — Nettoyage du pare-étincelles

- 1) Laissez refroidir complètement le moteur et le silencieux.
- 2) Retirez les deux vis qui fixent la plaque de protection de l'échappement et la grille du pare-étincelles sur le silencieux.
- 3) Sortez la grille du pare-étincelles.
- 4) Éliminez les dépôts de calamine de la grille avec une brosse métallique. Remplacez-la si elle est endommagée.
- 5) Remettez la grille dans le silencieux et fixez-la avec les deux vis.

ATTENTION : Un pare-étincelles obstrué réduit le rendement du moteur.

Nettoyage

- 1) Nettoyez les surfaces extérieures avec un chiffon humide. N'utilisez ni tuyau d'arrosage ni nettoyeur haute pression : l'eau peut contaminer le carburant ou pénétrer dans l'alternateur par les grilles de ventilation.
- 2) Éliminez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.

- 3) Dégagez les grilles de ventilation à l'air comprimé à basse pression (1,7 bar au maximum).
- 4) Nettoyez la télécommande avec un chiffon sec. Ne la mouillez pas et ne l'exposez pas aux chocs ni aux températures extrêmes.

Pile de la télécommande

Si le voyant de la télécommande (FIG. 5, C) ne s'allume pas à la pression d'un bouton ou si la portée diminue nettement, remplacez la pile par une pile du même type en respectant la polarité indiquée dans son logement. Déposez la pile usagée dans un point de collecte de piles.

Batterie du groupe

La batterie se recharge automatiquement pendant le fonctionnement du moteur. Si le groupe est peu utilisé, branchez régulièrement la batterie sur un chargeur d'entretien pour batteries de 12 V dont le courant de charge ne dépasse pas 1,5 A, en suivant les instructions du chargeur. Si la batterie ne parvient pas à démarrer le moteur, utilisez le lanceur à rappel. Chargez-la complètement au moins une fois par mois et placez l'interrupteur de batterie sur OFF si le groupe doit rester inutilisé plus de deux semaines.

Pour débrancher la batterie :

- 1) Retirez le capot d'entretien.
- 2) Retirez le capuchon du câble noir, débranchez le câble de la borne négative (–) et conservez la vis.
- 3) Répétez l'opération avec le câble rouge de la borne positive (+).
- 4) Si vous retirez la batterie, rangez-la dans un endroit propre, sec et frais.

Stockage

Si le groupe reste à l'arrêt, faites-le fonctionner au moins 20 minutes toutes les deux semaines. Pour un stockage prolongé :

- 1) Ajoutez un stabilisant de carburant dans le réservoir et faites fonctionner le groupe quelques minutes, sans récepteurs, pour qu'il circule dans le circuit.
- 2) Moteur en marche, fermez le robinet de carburant et laissez le moteur s'arrêter par manque de carburant.
- 3) Laissez refroidir le groupe, nettoyez-le et vidangez l'huile.
- 4) Retirez la bougie, versez une cuillère à café d'huile dans le cylindre et tirez lentement plusieurs fois sur le lanceur à rappel pour la répartir. Remettez la bougie en place.
- 5) Placez l'interrupteur de batterie sur OFF ou débranchez la batterie. Rangez la télécommande avec le manuel, dans un endroit sec.
- 6) Rangez le groupe en position horizontale, dans un endroit propre, sec et ventilé, à l'abri du soleil, loin des sources d'inflammation et en dehors des pièces habitées.

DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
Le moteur ne démarre pas	Manque de carburant	Remplissez le réservoir
	Robinet de carburant fermé ou évent du bouchon fermé	Placez-les sur ON / ouvrez l'évent
	Niveau d'huile bas	Complétez le niveau et placez le groupe sur une surface plane
	Starter en mauvaise position	CHOKE à froid ; RUN moteur chaud
	Récepteurs branchés pendant le démarrage	Débranchez tous les récepteurs
	Capuchon de bougie desserré ou bougie défectueuse	Branchez le capuchon ; nettoyez ou remplacez la bougie
Le démarrage électrique ne fonctionne pas	Interrupteur de batterie sur OFF	Placez-le sur ON
	Batterie déchargée ou débranchée	Rechargez-la ou branchez-la ; utilisez le lanceur à rappel
Le groupe ne répond pas à la télécommande	Interrupteur de batterie ou de démarrage sur OFF	Placez-les tous deux sur ON
	Pile de la télécommande usée (le voyant C ne s'allume pas)	Remplacez la pile
	Télécommande hors de portée ou obstacles	Rapprochez-vous du groupe
	Télécommande non appairée	Appairez-la avec le bouton REMOTE SET
	Moteur froid	Démarrez depuis le panneau avec le starter sur CHOKE
	Batterie du groupe déchargée	Rechargez-la ; utilisez le lanceur à rappel
Le moteur s'arrête pendant le travail	Manque de carburant	Remplissez le réservoir
	Niveau d'huile bas (voyant jaune)	Complétez le niveau d'huile
Puissance insuffisante ou surchauffe	Groupe en surcharge	Réduisez la charge (voir « Gestion de la puissance »)
	Ventilation insuffisante	Dégagez les grilles et éloignez le groupe des obstacles
	Filtre à air encrassé	Nettoyez ou remplacez le filtre
Pas de tension aux prises 230 V	Disjoncteur déclenché	Réduisez la charge et réarmez le disjoncteur
	Surcharge (voyant rouge allumé)	Débranchez les récepteurs et appuyez sur RESET
	Récepteur, fiche ou rallonge défectueux	Contrôlez ou remplacez l'élément défectueux
	Panne interne	Consultez le service technique AYERBE
Pas de tension à la prise 12 V	Disjoncteur 12 V déclenché	Réarmez le disjoncteur
	Connexion desserrée ou câble endommagé	Contrôlez les connexions et le câble
Le disjoncteur saute à répétition	Surcharge	Réduisez la charge
	Câble ou récepteur endommagé	Contrôlez le câblage et remplacez le récepteur défectueux

VUE ÉCLATÉE ET LISTE DES PIÈCES

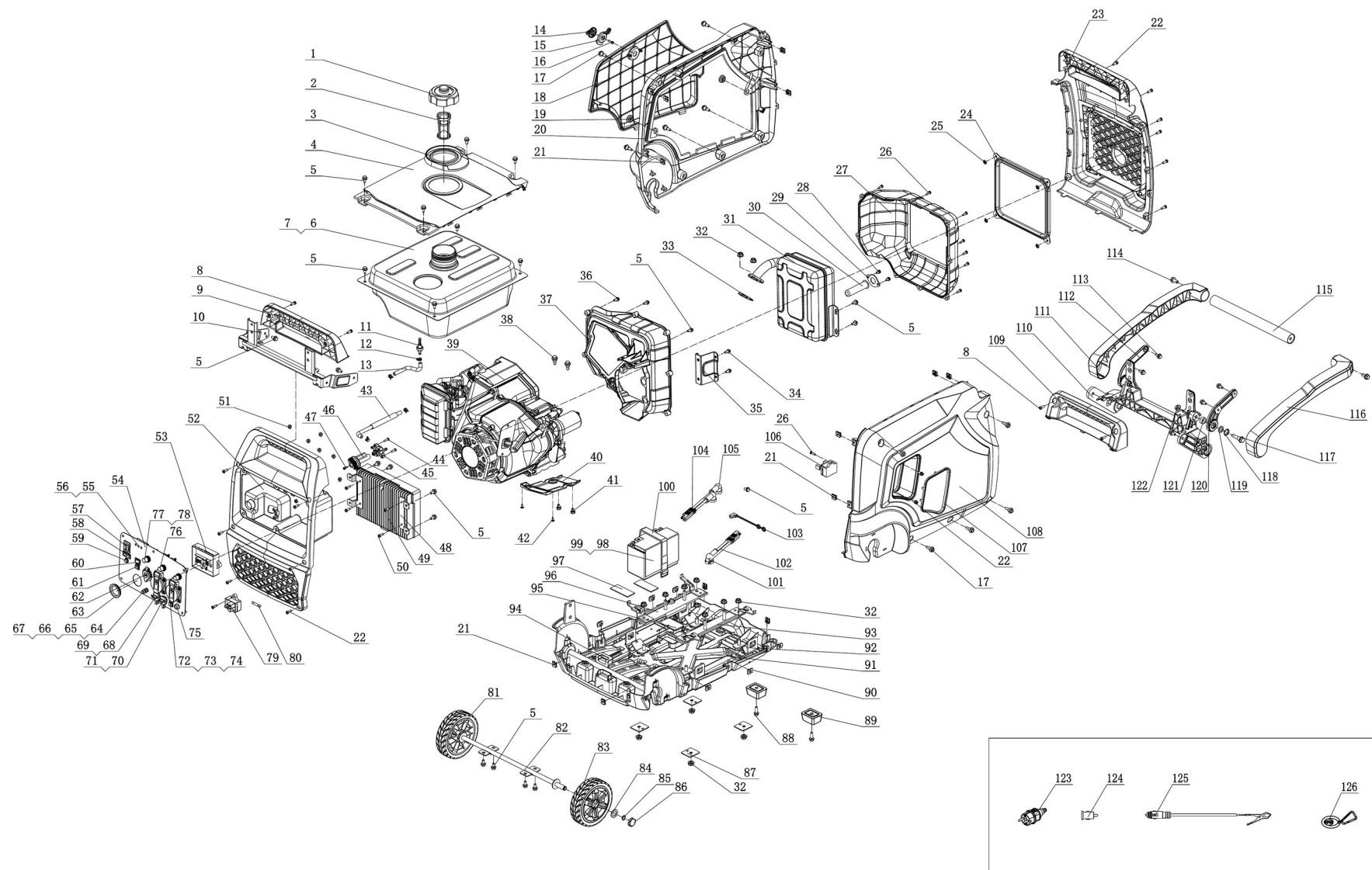


FIG. 10 — Vue éclatée du groupe électrogène

Moteur

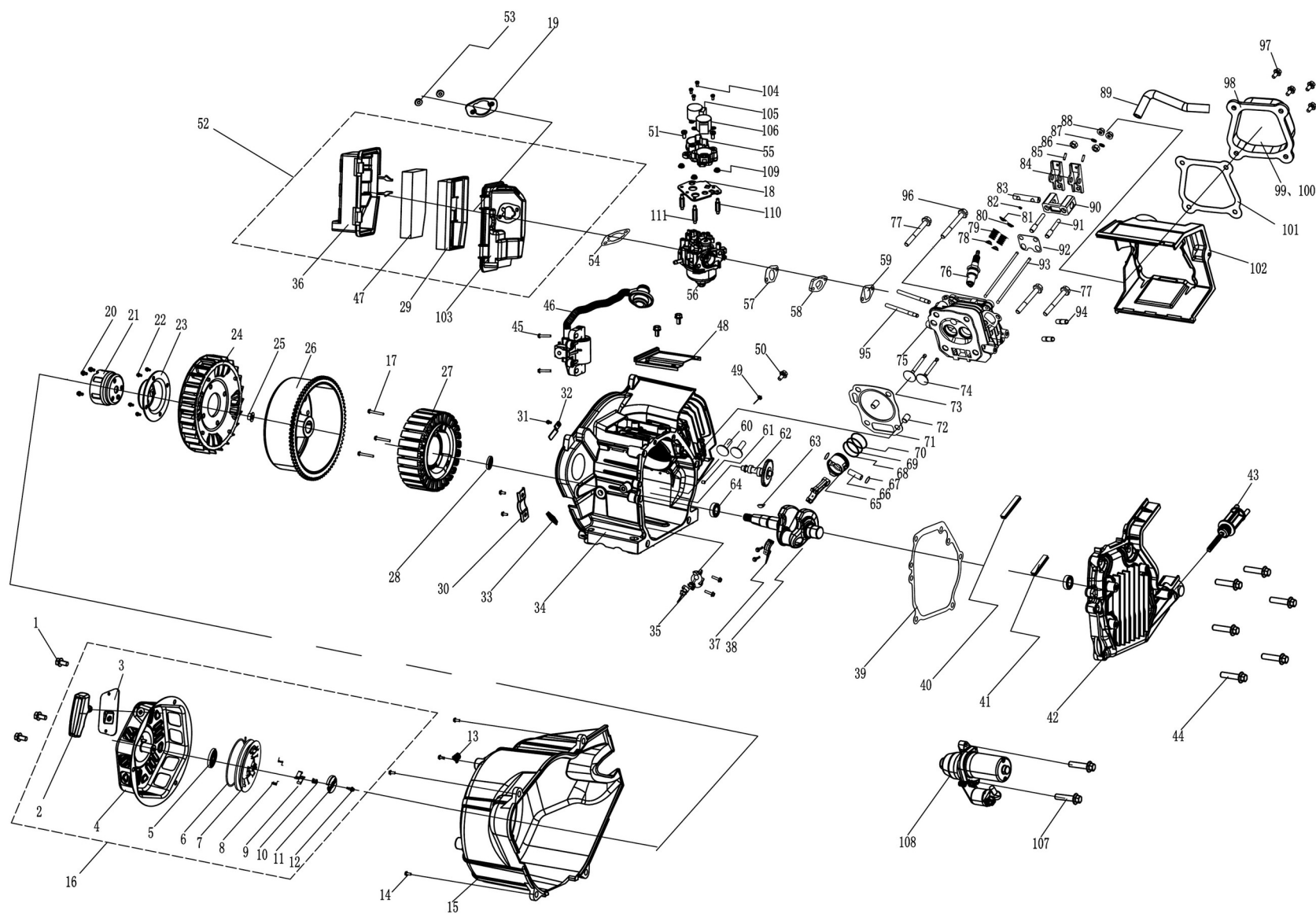


FIG. 11 — Vue éclatée du moteur

Les listes suivantes correspondent à la FIG. 10 (groupe électrogène) et à la FIG. 11 (moteur). Pour commander une pièce de rechange, indiquez le modèle, la référence AYERBE (5440055), le numéro de série du groupe, la figure, le numéro de repère et le code de la pièce. Les quantités indiquées s'entendent par groupe.

Groupe électrogène (FIG. 10)

N°	Code	Désignation	Qté
1	83.070100.02	Bouchon du réservoir avec évent	1
2	83.070300.01	Filtre à carburant du réservoir	1
3	83.200502.01	Joint anti-débordement du réservoir	1
4	69.201000.00.48	Capot supérieur (jaune)	1
5	1.5789.0612	Vis à embase M6 x 12	27
6	69.071000.01.1	Réservoir de carburant	1
7	69.070003.01	Film isolant thermique du réservoir	1
8	1.818.0512.1	Vis M5 x 12 (noire)	4
9	69.201001.01	Poignée avant	1
10	69.201600.03	Support de la poignée avant	1
11	21.070600.03	Raccord du tuyau de carburant	1
12	2.06.016	Collier Ø8,7 x 8	4
13	122.070011.17	Tuyau de carburant (réservoir – robinet)	1
14	32.200203.00	Bouton rotatif	1
15	32.200204.00	Plaque de maintien du bouton	1
16	1.845.3513	Vis autotaraudeuse ST3,5 x 13	1
17	2.08.075.1	Vis de fixation du capot M6 x 20 (noire)	10
18	69.200400.00	Capot d'entretien (côté droit)	1
19	81.200102.00	Passe-fil rond en caoutchouc	2
20	69.200500.00.48	Coque support droite (jaune)	1
21	2.02.010	Écrou cage M5	12
22	1.818.0516.1	Vis M5 x 16 (noire)	14
23	69.200900.00	Coque arrière (côté échappement)	1
24	69.200803.00	Joint du capot arrière au silencieux	1
25	2.03.070	Rondelle de retenue en étoile M6	4
26	1.845.4216	Vis autotaraudeuse ST4,2 x 16	10
27	69.081200.00	Déflexeur arrière du silencieux	1
28	1.9074.13.0514	Vis avec rondelles M5 x 10	2
29	26.101503.60	Plaque du pare-étincelles	1
30	46.101300.08	Pare-étincelles	1
31	69.101000.00	Silencieux	1
32	1.6177.1.08	Écrou autofreiné à embase M8	14
33	26.100001.00	Joint d'échappement	1
34	1.5789.0615	Vis à embase M6 x 15	2
35	63.101005.00	Support du silencieux	1
36	2.08.102	Vis autotaraudeuse M6 x 13	1
37	63.081100.00	Déflexeur avant du silencieux	1
38	2.08.168	Vis épaulée	2
39	—	Moteur complet (FIG. 11)	1
40	63.080600.00	Déflexeur d'air inférieur	1
41	1.5789.0610	Vis à embase M6 x 10	2
42	1.845.3595	Vis autotaraudeuse ST3,5 x 9,5	2
43	69.070011.00	Tuyau de carburant (robinet – carburateur)	1
44	1.845.4819	Vis autotaraudeuse ST4,8 x 19	2
45	83.070400.01.0	Robinet de carburant	1
46	32.070406.00	Commande du robinet de carburant	1

N°	Code	Désignation	Qté
47	1.9074.4.0414.1	Vis avec rondelles M4 x 14 (noire)	1
48	69.221002.00	Support du module onduleur	2
49	69.221000.01	Module onduleur 3,8 kW — 230 V / 50 Hz	1
50	1.5789.0512	Vis à embase M5 x 12	4
51	1.6177.1.05	Écrou autofreiné à embase M5	6
52	69.200101.00	Capot avant	1
53	5.1830.006	Récepteur de la télécommande	1
54	83.210016.00	Limiteur de régime	1
55	69.019.7.2	Panneau de commande	1
56	1.818.0514.1	Vis M5 x 14 (noire)	2
57	5.1000.015.3	Interrupteur de démarrage (START / ON / OFF)	1
58	5.1000.014.3	Interrupteur de batterie (lumineux)	1
59	5.1040.009	Bouton de starter (CHOKE / RUN)	1
60	5.1010.003.1	Interrupteur ECONOMY	1
61	5.1040.004	Bouton REMOTE SET	1
62	5.1110.005	Prise 12 V CC	1
63	32.072001.00	Bague en caoutchouc de la commande du robinet	1
64	1.5783.0514.1	Vis hexagonale M5 x 14 (noire)	1
65	1.6170.05.1	Écrou M5 (noir)	2
66	1.862.05	Rondelle à dents Ø5	1
67	1.97.1.05.1	Rondelle plate Ø5 (noire)	1
68	5.1870.010	Capuchon de la borne de couplage en parallèle (noir)	1
69	83.210001.00.1	Borne de couplage en parallèle 125 V / 25 A (noire)	1
70	5.1870.010.3	Capuchon de la borne de couplage en parallèle (rouge)	1
71	83.210001.00.3	Borne de couplage en parallèle 125 V / 25 A (rouge)	1
72	5.1120.013.1	Prise de courant 230 V (Schuko)	2
73	1.6177.1.04.2	Écrou autofreiné à embase M4	8
74	1.819.0414.2	Vis à tête fraisée M4 x 14	8
75	5.1460.003	Voyant d'alerte d'huile	1
76	5.1210.916	Disjoncteur 16 A	2
77	5.1200.308	Disjoncteur 8 A	1
78	5.1870.014	Capuchon du disjoncteur	3
79	5.1820.009	Chargeur de la batterie	1
80	5.1280.003	Fusible 10 A	1
81	83.201701.02.29	Roue droite 5,5"	1
82	69.201500.00	Essieu des roues	1
83	83.201701.01.29	Roue gauche 5,5"	1
84	1.848.12	Rondelle Ø12	2
85	1.894.1.12	Circlip Ø12	2
86	83.201702.01.29	Enjoliveur	2
87	83.200609.02	Plaque de renfort du socle	4
88	1.5789.0620	Vis à embase M6 x 20	2
89	83.201400.01	Patin en caoutchouc	2
90	2.02.037	Écrou en T M6 x 7	6
91	69.200601.00	Socle	1
92	63.201200.00	Silentbloc	4
93	69.201600.01	Support gauche du moteur	1
94	32.220001.00	Patin en caoutchouc du module onduleur	1
95	83.200607.01	Obturateur de l'orifice de vidange	1
96	69.201600.02	Support droit du moteur	1
97	69.200905.01	Mousse antivibration de la batterie	2

N°	Code	Désignation	Qté
98	9.1000.07001	Batterie 12 V — 7 Ah (138 x 70 x 100 mm)	1
99	69.200905.00	Film isolant de la batterie	1
100	69.200904.00	Barrette de maintien de la batterie (nylon)	1
101	152.200013.02.3	Gaine du connecteur (rouge)	2
102	5.1900.161	Câble de batterie vers le démarreur (connecteur SAE)	1
103	152.200013.03	Gaine du connecteur SAE	1
104	5.1900.127	Câble de batterie (connecteur SAE)	1
105	152.200013.02	Gaine du connecteur	1
106	5.1800.003	Redresseur	1
107	69.200203.00	Profilé de protection du capot avant	1
108	69.200300.00.48.2	Coque latérale gauche (noire et jaune)	1
109	69.201001.02	Poignée arrière	1
110	69.201600.04	Support de la poignée arrière (aluminium)	1
111	69.200701.04	Bras droit de la poignée télescopique	1
112	69.200704.02.2	Articulation droite de la poignée télescopique	1
113	1.5789.0612.1	Vis à embase M6 x 12 (noire)	4
114	1.5789.0816.1	Vis à embase M8 x 16 (noire)	2
115	69.200705.01	Barre de la poignée télescopique	1
116	69.200701.03	Bras gauche de la poignée télescopique	1
117	2.08.002	Vis épaulée M8 x 28	2
118	2.03.002	Rondelle ondulée Ø13 x Ø20 x 2,5	2
119	2.03.001	Rondelle en nylon Ø13,3 x Ø19,3 x 2	2
120	69.200704.01.2	Articulation gauche de la poignée télescopique	1
121	2.13.001	Bague en nylon Ø13,3 x Ø19,3 x 8	2
122	1.6187.1.08	Écrou autofreiné tout métal M8	2
123	9.3000.009	Fiche 230 V	1
124	9.1700.008.0	Adaptateur USB 5 V / 2,4 A pour la prise 12 V	1
125	9.1600.015	Câble de charge de batteries 12 V (1,5 m)	1
126	9.2600.000	Télécommande	1

Moteur (FIG. 11)

N°	Code	Désignation	Qté
1	1.5789.0612	Vis à embase M6 x 12	10
2	32.061300.00	Poignée du lanceur à rappel	1
3	69.061200.00.2	Guide de la poignée	1
4	69.061100.00.1	Carter du lanceur à rappel	1
5	21.061005.00	Ressort du lanceur	1
6	2.10.001.1	Corde Ø4 x 1 700 mm	1
7	21.061001.01	Poulie du lanceur	1
8	45.060003.00	Ressort de cliquet	2
9	45.060002.00	Cliquet	2
10	45.060009.00	Ressort du guide de cliquet	1
11	45.060007.00	Guide de cliquet	1
12	45.060008.00	Vis du guide de cliquet	1
13	2.05.050	Collier de câbles	1
14	1.16674.0618	Vis à embase M6 x 18	4
15	63.080100.01	Carter de ventilateur	1
16	63.061000.00	Lanceur à rappel complet	1
17	1.5789.0655	Vis à embase M6 x 55	3
18	85.130005.03	Platine support des moteurs pas à pas	1
19	69.090001.00	Bride	1

N°	Code	Désignation	Qté
20	1.16674.0610	Vis à embase M6 x 10	3
21	63.060001.00	Moyeu de démarrage	1
22	1.16674.0616	Vis à embase M6 x 16	4
23	182.060002.00	Support du moyeu de démarrage	1
24	63.080001.00	Ventilateur de refroidissement	1
25	2.02.006	Écrou de vilebrequin M14 x 1,5	1
26	63.191100.00	Rotor	1
27	63.191200.01	Stator	1
28	2.11.001	Bague d'étanchéité Ø25 x Ø41,3 x 6	1
29	69.091001.00	Plaque de séparation	1
30	182.030006.00	Bride de câble (sortie de l'alternateur)	1
31	1.5789.0608	Vis à embase M6 x 8	1
32	63.030006.01	Bride de câble (câble d'allumage)	1
33	63.030032.00	Passe-fil	1
34	63.030100.00.1	Carter-moteur	1
35	69.127000.00	Capteur de niveau d'huile	1
36	69.091200.00	Couvercle du filtre à air	1
37	27.050200.00	Bielle	1
38	27.050100.04	Vilebrequin	1
39	24.030008.00	Joint du couvercle de carter	1
40	27.030013.00	Cordon d'étanchéité du couvercle de carter (long)	1
41	27.030013.01	Cordon d'étanchéité du couvercle de carter (court)	1
42	63.030007.00	Couvercle de carter	1
43	69.031000.00	Bouchon de remplissage avec jauge	1
44	1.5789.0832	Vis à embase M8 x 32	6
45	1.16674.0620	Vis à embase M6 x 20	2
46	63.123000.01	Bobine d'allumage	1
47	69.091003.00	Élément filtrant	1
48	63.080300.00	Défecteur d'air supérieur	1
49	2.03.016	Rondelle de vis de vidange Ø10 x Ø16 x 1,5	1
50	2.08.037	Vis de vidange d'huile M10 x 1,25 x 25	1
51	1.9074.4.0512.1	Vis avec rondelles M5 x 12 (noire)	2
52	69.091000.00	Filtre à air complet	1
53	1.6177.06	Écrou à embase M6	2
54	24.130004.20	Joint du filtre à air	1
55	85.132100.03	Support des moteurs pas à pas	1
56	69.131000.03	Carburateur	1
57	22.130003.00	Joint du carburateur	1
58	63.130001.00	Isolant thermique du carburateur	1
59	24.130002.00	Joint de l'isolant thermique	1
60	25.040013.00	Poussoir de soupape	2
61	2.04.001	Goupille de centrage Ø9 x 14	2
62	27.041000.00	Arbre à cames	1
63	2.14.012	Clavette Woodruff 4 x 7,5 x 19	1
64	1.276.6205.9	Roulement 6205	2
65	27.050005.00	Piston	1
66	23.050003.00	Axe de piston	1
67	2.09.001	Circlip d'axe de piston Ø18	2
68	27.050303.00	Segment racleur	1
69	27.050302.00	Deuxième segment	1
70	27.050301.00	Premier segment	1

N°	Code	Désignation	Qté
71	27.030009.01	Joint de culasse	1
72	2.04.003	Goupille de centrage Ø10 x 14	2
73	23.040002.02	Soupape d'admission	1
74	23.040006.02	Soupape d'échappement	1
75	26.010100.01	Culasse	1
76	2.15.002	Bougie	1
77	1.5789.0865	Vis à embase M8 x 65	3
78	23.040017.00	Joint de queue de soupape	2
79	21.040003.00	Ressort de soupape	2
80	21.040007.00	Coupelle de ressort de soupape d'échappement	1
81	21.040001.00	Coupelle de ressort de soupape d'admission	1
82	21.040008.00	Rotateur de soupape d'échappement	1
83	24.040202.00	Axe de culbuteurs	1
84	22.040009.00	Culbuteur	2
85	22.040012.00	Vis de réglage de soupape	2
86	21.040021.00	Contre-écrou de réglage	2
87	1.97.1.06	Rondelle Ø6	2
88	1.6177.1.06	Écrou autofreiné à embase M6	2
89	69.020001.00	Tube de reniflard	1
90	24.040201.00	Support de culbuteurs	1
91	23.040010.00	Vis de culbuteur	2
92	24.040004.00	Plaque guide des tiges de culbuteur	1
93	27.040005.00	Tige de culbuteur	2
94	2.01.010	Goujon M8 x 35	2
95	2.01.049	Goujon M6 x 99	2
96	2.08.121	Vis de culasse M10 x 65	1
97	1.5789.0615	Vis à embase M6 x 15	4
98	85.021101.01	Couvre-culasse	1
99	85.030300.00	Couvercle intérieur de la chambre de reniflard	1
100	85.030022.00	Joint du couvercle de la chambre de reniflard	4
101	85.020002.00	Joint de couvre-culasse	1
102	63.080200.00	Déflexeur d'air de culasse	1
103	69.091100.00	Base du filtre à air	1
104	1.9074.4.0306.1	Vis M3 x 6	4
105	45.132200.01	Moteur pas à pas	1
106	62.132200.00	Moteur pas à pas	1
107	1.5789.0625	Vis à embase M6 x 25	2
108	63.125000.01	Démarrreur	1
109	1.6177.1.04.2	Écrou autofreiné à embase M4	3
110	85.130006.03	Entretoise de 15 mm de la platine support	2
111	85.130006.04	Entretoise de 20 mm de la platine support	1

MISE AU REBUT

En fin de vie, le groupe ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Avant la mise au rebut, videz le réservoir de carburant et l'huile moteur et remettez-les à un collecteur agréé.

La batterie du groupe et la pile de la télécommande doivent être retirées et déposées dans un point de collecte de batteries et de piles conformément au Règlement (UE) 2023/1542. Les composants électriques et électroniques (alternateur inverter, panneau de commande, récepteur et télécommande, câblage) doivent être remis à une déchetterie ou à un collecteur agréé, conformément à la Directive 2012/19/UE et à la réglementation nationale applicable. Les pièces métalliques et plastiques peuvent être remises pour recyclage.

REMARQUE : L'élimination incorrecte des huiles, carburants, batteries, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques est sanctionnée par la réglementation en vigueur.



**DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD
E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»**

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

Declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que a continuación se detalla es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan:

Declares under its sole responsibility that the product described below complies with the provisions of the following directives and harmonised standards:

Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-après est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées suivantes :

Declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir descrito está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas seguintes:

**GRUPO ELECTRÓGENO INVERTER
ENERGEN 3800 KT INVERT — cód. 5440055**

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS:

2006/42/CE — Máquinas · 2014/30/UE — Compatibilidad Electromagnética · 2000/14/CE — Emisiones sonoras de máquinas de uso al aire libre · 2011/65/UE — RoHS

Normas armonizadas / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:

UNE-EN ISO 8528-13 · UNE-EN ISO 12100 · UNE-EN 55012 · UNE-EN IEC 61000-6-1 · UNE-EN IEC 61000-6-3 · UNE-EN ISO 3744 · UNE-EN IEC 63000

Vitoria-Gasteiz, a 17 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente